

VENEZ NOMBREUX LUNDI 25 JANVIER À 14H DEVANT LA CPAM DU 94 POUR SOUTENIR LE Dr POUPARDIN !

Les attaques contre l'égalité d'accès aux soins battent leur plein ! Fermetures de lits d'hôpitaux, suppression d'hôpitaux publics, blocage des tarifs des médecins conventionnés qui provoque une fuite en avant croissante des médecins vers des dépassements d'honoraires au détriment des malades, déremboursement de médicaments, augmentation des cotisations aux mutuelles, multiplication des assurances privées, diminution programmée des prises en charge à 100% (en ALD, Affection de Longue Durée) .

CHACQUE PERSONNE OU QUELQU'UN DE SA FAMILLE PEUT UN JOUR AVOIR UNE MALADIE DE LONGUE DUREE ET AVOIR BESOIN DE SOINS PRIS EN CHARGE À 100%.

Les malades à 100% doivent l'être pour tous les soins. Car d'autres maladies peuvent toujours retentir sur la maladie grave à 100% et les soins pour une maladie à 100% peuvent occasionner des effets secondaires sur d'autres parties du corps.

Pour les patients à 100%, les médecins ont des ordonnances spéciales dites « bizones » où ils doivent choisir la zone où ils prescrivent leurs médicaments. Seulement ce qui est en haut est remboursé à 100%, ce qui est en bas correspondant aux autres maladies. Nous demandons le retour aux ordonnanciers unizones et l'arrêt des poursuites contre les médecins à ce sujet.

A Vitry, le Docteur Poupardin, comme d'autres médecins, refuse d'accepter le morcellement du corps humain que la direction de la CNAM lui impose de faire et qui de plus est impossible à réaliser sans arbitraire. Il refuse le découpage du corps humain en « zones » permettant la marchandisation du corps dont les soins sont remboursés à des taux de remboursement variables au gré des directives politiques gouvernementales et de la direction de la sécurité sociale. Il refuse le chantage qu'on lui impose « faites payer les malades à 100% ou bien c'est vous le médecin qui paierez à leur place !

La CPAM du 94 le poursuit pour ce refus et lui demande de lui reverser 2600 euros, somme arbitraire qu'elle aurait voulu faire payer à 38 patients en ALD en un an. Ce qui représente une franchise de plus pour ces personnes gravement malades ! .

Le directeur de la C`PAM 94 refuse tout dialogue malgré l'intervention d'élus, refuse de recevoir le comité de soutien, refuse de prendre directement connaissance des pétitions déjà signées par plus de 2000 personnes.

Nous appelons toutes et tous ceux qui ont la possibilité de se libérer à se rendre avec nous lundi 25 janvier à 14h, devant la CPAM du Val de Marne.

C'est le jour où siège le Conseil, constitué d'élus des syndicats de salariés, des employeurs et des personnalités associatives. Nous avons demandé à ce qu'une délégation soit reçue par le Président de la CPAM 94 et par le Conseil pour demander que s'arrêtent les poursuites contre le Docteur Poupardin.

**VENEZ NOMBREUX
LUNDI 25 JANVIER À 14H DEVANT LA CPAM DU 94**

À CRÉTEIL, 1-9 avenue du Général de Gaulle
C'EST À CRÉTEIL SOLEIL À CÔTÉ DU CINÉMA UGC
POUR SE GARER : DANS LE PARKING OUVERT DE CRÉTEIL SOLEIL
METRO : CRÉTEIL PREFECTURE

Le Comité de Soutien au Docteur Poupardin

Et continuez de signer et de faire circuler la pétition au verso !

PETITION DE SOUTIEN AU Dr POUPARDIN¹

NOUS SOUS-SIGNES,

► exigeons l'arrêt immédiat des poursuites en cours contre le Dr Poupardin.

► demandons

- L'arrêt de toutes les poursuites contre les médecins concernant les ordonnances bizones ;
- Le retour aux ordonnances « unizones » pour les personnes atteintes de maladies graves ;
- Le maintien du régime de l'Affection de Longue Durée (ALD) et son extension à d'autres maladies invalidantes aujourd'hui non prises en compte ;
- Des mesures pour faciliter l'accès aux soins des personnes et pour commencer la suppression de toutes les franchises médicales .

Premiers signataires :

Dominique ADAM, Pascal BARDOU, Huguette CHANDEZ, Nicole CHAUSSADE, Michèle CHICHE, André DELLINGER, Christophe FILLEY, Bernard GALIN, Joël HEDDE, Pierrette HEDDE, Pascal LABOIS, Josiane LE BOITE, Monique LORIETTE, Yves LORIETTE, Claude MARC, René MARCHAL, Rosine MARGULIES, Sylvain MARGULIES, Danièle POUPARDIN, Didier POUPARDIN.

NOM	Prénom	Adresse	Signature

Pétition en ligne et informations diverses :

<http://didierpoupardin.wordpress.com>

¹ à renvoyer au Comité Local du MRAP de Vitry, CENTRE CULTUREL DE VITRY, 36 rue Audigeois, 94400 Vitry sur Seine